



**Décision prise dans le cadre de la délégation  
du conseil d'administration,**

**LE PRESIDENT,**

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

**DECIDE**

**Article 1**

Les tarifs pour l'inscription au colloque EUROMECH 594 « Bone remodeling : multiscale mechanical models and multiphysical aspects » organisé par le laboratoire LEM 3 du 15 au 19 mai 2018 sont fixés conformément au tableau ci-dessous :

<b>Catégories de participants</b>	<b>Droits d'inscription jusqu'au 14/02/2018</b>	<b>Droits d'inscription à partir du 15/02/2018</b>
non membres EUROMECH (EC, post doc, indistr)	300,00 €	350,00 €
Etudiants	200,00 €	230,00 €
Accompagnateurs	150,00 €	180,00 €
Membres EUROMECH (EC, post doc, indistr)	275,00 €	325,00 €
Membres invités	0,00 €	0,00 €

**Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

**Article 3**

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du laboratoire LEM 3 et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 9 octobre 2017



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

16 OCT. 2017